



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Collège PABLO PICASSO  
32, Rue du Pont Neuf  
91160 SAULX LES CHARTREUX  
Tél : 01 64 48 86 26  
Fax : 01 69 34 35 90  
<http://www.elg-picasso-saulx.ac-versailles.fr/>

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 octobre 2017

Le quorum étant atteint, (23/30) la séance est ouverte à 18h00 par Monsieur le Principal.

Étaient présents :

M. BEAUFRERE, Principal / M. FREALLE, Principal-adjoint / M. LANNON, Directeur SEGPA /  
M. JARROUSSE, Gestionnaire / M. UGUEN CPE  
Mmes BONNEFOND, HERVOUET, MALLET, THOREAU, TRIQUET et M. BATISTA,  
DINOUEL personnels d'enseignement et d'éducation  
Mmes BABOOTARIE et NTIKALA personnel technique  
Mmes ABADIE, CARRE, CHARRON, COUTE, PRODHON et M. BAILLY, PADIOLEAU  
parents d'élèves  
Melle MEDIN, REDMAN et M. ABED MERAÏM élèves  
Monsieur BAZILE Maire de Saulx-Les-Chartreux

Excusé : Madame GELOT Vice-présidente du Conseil départemental et Maire de Longjumeau,  
Monsieur PONS Conseiller départemental

La première partie du Conseil d'administration permet d'installer les membres 2017/2018.

Les élections se sont déroulées le 12 octobre pour les personnels, le 13 octobre pour les parents d'élèves et le 17 octobre pour les élèves.

Pour les personnels d'enseignement et d'éducation 69,33% de votants pour la liste unifiée élue.

Pour les personnels techniques 76,47% de votants et la liste élue.

Pour les parents d'élèves 24,46% de votants avec 52,66% pour la FCPE, 26,95% pour la PEEP, 18,80% pour la Liste Libre et 1,59% de bulletins nuls.

Pour les élèves ils ont choisi leurs représentants et suppléants lors d'une plénière des délégués des classes.

Les résultats ont été validés et transmis auprès de la DSDEN de l'Essonne.

Arrivée de Mme NTIKALA et M. BAILLY à 18h07

### 1) Commission permanente

Installation de la commission permanente (document projeté).

*La Liste Libre des parents d'élèves intervient pour marquer son désaccord sur la répartition des sièges proposées par l'ensemble des trois représentations des parents d'élèves.*

Délibération 2017 - 1	Présents : 25	Votants : 25	Pour : 24	Abs : 0	Contre : 1
-----------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

### 2) Conseil de discipline

Installation du conseil de discipline (document projeté).

Délibération 2017 - 2	Présents : 25	Votants : 25	Pour : 25	Abs : 0	Contre : 0
-----------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

### **3) Commissions et instances**

Installation de la CHS, de la commission éducative, du CESC, de la CAO et de la commission restauration (document projeté).

La seconde partie du Conseil d'administration débute à 18h20.

L'ordre du jour est présenté.

Le procès verbal du Conseil d'administration du 03 juillet 2017 est approuvé.

### **4) Point sur la rentrée 2017/2018**

Une très grande implication des équipes techniques, administratives et de vie scolaire pendant l'été pour préparer la rentrée a permis d'être opérationnels dès le 04 septembre. Les enseignants, les AED et les AVS étaient tous nommés à compter du 18 septembre.

Les équipes se sont transformées avec les arrivées de : M. FREALLE (Principal-adjoint), M. LANNON (Directeur de SEGPA), M. UGUEN (CPE), Mme HARAND-BUISSON (Professeure documentaliste), Mme BABOOTARIE (chefe de cuisine), Mme BREGEOT (Enseignante-référente), des professeurs en services partagés sur d'autres établissements.

Les équipes techniques et de cuisine sont incomplètes à ce jour. Le Conseil départemental pallie par des renforts occasionnels en faisant appel aux équipes mobiles ou à des associations de travail temporaire. Le Principal remercie vivement les présents qui produisent et entretiennent régulièrement dans des conditions difficiles.

Les emplois du temps définitifs ont été installés le lundi 18 septembre. Les effectifs de rentrée sont de 753 élèves au total répartis sur 25 classes (7 classes de 6<sup>ème</sup>, 6 classes de 5<sup>ème</sup>, 6 classes de 4<sup>ème</sup>, 6 classes de 3<sup>ème</sup>) et 3 classes de SEGPA. Il y a 45 élèves en SEGPA et 12 en classe ULIS. 691 élèves sont demi-pensionnaires soit 92% des élèves. 54 élèves déjeunent le mercredi. Près de 80% des élèves utilisent le transport collectif.

Pour 202 élèves présents au DNB : 187 reçus et 15 refusés. Le taux de réussite est de 92,57%. Il est à noter que 74,86% des élèves reçus obtiennent une mention.

Tous les élèves qui se sont présentés au CFG ont été reçus soit 33 élèves de 3<sup>e</sup> générale et SEGPA.

Les réunions de rentrée pour les parents de 6e & 3e le 14 septembre et de 5e & 4e le 25 septembre ont rencontré un vif succès. Les ateliers (clubs, ateliers, devoirs faits, association sportive, cdi) sont proposés pendant la pause méridienne.

Les notes du premier trimestre s'arrêteront le vendredi 1er décembre 2017 à 17h00.

Les conseils de classe se dérouleront du lundi 04 décembre au mardi 19 décembre 2017.

Les présidences seront réalisées ainsi : Monsieur FREALLE 6e et 5e, Monsieur BEAUFRERE 4e et 3<sup>e</sup>, Monsieur LANNON classes de SEGPA.

Le suivi des classes par les CPE se répartit ainsi : Madame JEANNOUTOT (lundi, mardi, jeudi) classes de 6e, 5e, 3e, Monsieur UGUEN (jeudi et vendredi) classes de 4e. Les assistants d'éducatifs accompagnent des classes dédiées.

La carte des langues (Allemand LV1 & LV2, Anglais LV1 & LV2, Espagnol LV2) est poursuivie. L'enseignement facultatif du latin est présent. Toutes les classes bénéficient de l'Accompagnement Pédagogique pour prêt de 10 % des volumes d'enseignements.

Organisation des EPI: 6<sup>e</sup> EPI Développement durable / 5<sup>e</sup> EPI Culture et création artistique / 4<sup>e</sup> EPI Corps, santé, bien-être et sécurité & EPI Langues et cultures étrangères / 3<sup>e</sup> EPI Monde économique et professionnel & EPI Sciences, technologie et société  
 Un PEAC en partenariat avec ANIMAKT, l'artiste Germain PREVOST alias IPIN et la Compagnie La Conflagration est déposé auprès du Rectorat.  
 De nombreuses actions et partenariats sur le territoire de proximité sont impulsés dans le cadre du CESC et d'une dynamique de réseau.

### 5) ODE Collège 2017/2018

Les actions inscrites pour ODE en 2016/2017 sont présentées par le gestionnaire. L'ensemble des 18 projets proposés par le collège et subventionné par le Conseil départemental s'élève à un montant total de 17 250,00 euros. Plus de 2000 élèves profitent des actions. 7% du budget est attribué aux voyages et 73,50% sont conduites dans le département de l'Essonne. (voir tableau joint)

<b>Délibération 2017 - 3</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### 6) Stage d'observation du milieu de l'entreprise pour les élèves de 3<sup>ème</sup>

Une séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Elle a pour objectif de « sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation ».

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> la période est fixée du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2017 inclus.

Les élèves qui n'auront pas 14 ans avant le 22 décembre 2017 devront effectuer une demande de dérogation auprès de Monsieur le Principal. Pour les éventuelles demandes de stages à l'étranger et en province les parents se rapprocheront du secrétariat de Direction. La situation internationale et les réserves des autorités nous invitent à la plus grande réserve.

Pour les élèves de SEGPA les périodes de stages sont fixées de la manière suivante :

3<sup>ème</sup> (3 x 2 semaines) 1) du 27 novembre au 09 décembre 2017 - 2) du 12 au 24 mars 2018 - 3) du 28 mai au 09 juin 2018

4<sup>ème</sup> (3 x 1 semaine) 1) du 20 au 25 novembre 2017 - 2) du 05 au 10 mars 2018 - 3) du 11 au 16 juin 2018. Les conventions de stages 2016/2017 sont reconduites en 2017/2018.

*Monsieur BAZILE, Maire de Saulx-les-Chartreux, propose d'apporter son aide avec les entrepreneurs du territoire pour favoriser la mise en stage des élèves. La FCPE et la PEEP peuvent également apporter leur contribution aux élèves pour trouver des stages. Monsieur le Principal remercie de ces initiatives.*

<b>Délibération 2017 - 4</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### 7) Dispositifs « devoirs faits »

La circulaire de rentrée a impulsé ce dispositif qui se met en place après les vacances de Toussaint. « Devoirs faits est un temps dédié, en dehors des heures de classes, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par le professeur. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire dédié fixé par l'établissement. Cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets et contribue à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants. »

Une enquête auprès des familles et des enseignants a été réalisée au début du mois d'octobre.

Dans l'attente des moyens alloués par le Rectorat, un dispositif basé dans un premier temps sur le volontariat des élèves sera mis en place pendant les pauses méridiennes des élèves le mardi et le jeudi. Ce temps sera coordonné par l'Assistant pédagogique et des enseignants des pôles humaniste et scientifique.

Une information sera transmise aux familles via le carnet de correspondance et PRONOTE sur l'organisation définitive du dispositif à la rentrée.

### **8) Evaluations nationales de 6e**

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> passeront une évaluation nationale sur ordinateur afin d'évaluer certaines connaissances et compétences en français et en mathématiques. Il s'agira de deux épreuves non consécutives d'une heure chacune. La période de passation retenue par le collège sera du 13 au 17 novembre 2017.

Les résultats individuels, uniquement connus des enseignants, devront permettre une meilleure perception des besoins individuels des élèves et de définir un profil de classe afin d'adapter au mieux sa pédagogie. Il n'y aura pas de communication en direction des familles. En aucun cas les résultats ne seront intégrés dans les bulletins périodiques.

### **9) Séjour en Allemagne pour les élèves germanistes de 4<sup>ème</sup>**

Le projet de séjour en Allemagne, à Ausburg près de Munich en Bavière, des élèves germanistes de la classe de 4<sup>ème</sup>1 et 4<sup>ème</sup> 2 du lundi 04 décembre au soir au samedi 09 décembre au matin est présenté aux membres du conseil d'administration. Projet de découverte de la civilisation allemande et plus particulièrement de la tradition des marchés de Noël. Découverte de la Bavière.

Voyage en car privé et hébergement collectif auprès de « familles-hôtes » avec pension complète. Assurance annulation souscrite.

Madame BADONE est désignée mandataire du séjour.

<b>Délibération 2017 – 5</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Le budget de ce séjour est approuvé avec une participation volontaire des familles de 390 euros maximum par enfant. La part des accompagnateurs est financée par la dotation du collège, pour un montant de 1 200,00 euros.

<b>Délibération 2017 - 6</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Monsieur le Principal demande l'autorisation de percevoir un don du FSE dans la comptabilité du collège d'un montant de 10 euros par élève. Ce don fera suite à des actions péri-éducatives.

<b>Délibération 2017 - 7</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### **10) Séjour à Bibracte pour les élèves latinistes de cycle 4**

Le projet de séjour dans le Morvan à Bibracte au Centre Archéologique Européen, des élèves latinistes de cycle 4 du lundi 12 matin au jeudi 15 février fin d'après-midi est présenté aux membres du conseil d'administration. Le séjour permet d'expérimenter les méthodes de l'archéologie et de travailler autour de l'environnement. Visite guidée des monuments gallo-romains d'Autun.

Voyage en car privé et hébergement collectif au centre avec pension complète. Assurance annulation souscrite.

Madame FAURE est désignée mandataire du séjour.

<b>Délibération 2017 - 8</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Le budget de ce séjour est approuvé avec une participation volontaire des familles de 200 euros maximum par enfant. La part des accompagnateurs est financée par la dotation du collège, pour un montant de 1 000,00 euros.

<b>Délibération 2017 - 9</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Monsieur le Principal demande l'autorisation de percevoir un don du FSE dans la comptabilité du collège d'un montant de 10 euros par élève. Ce don fera suite à des actions péri-éducatives.

<b>Délibération 2017 - 10</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### 11) Séjour à Venise pour les élèves de 3<sup>ème</sup> 3

Le projet de séjour en Italie, à Venise, des élèves de la classe de 3<sup>ème</sup> 3 du mardi 06 mars au matin au vendredi 09 mars au soir est présenté aux membres du conseil d'administration. Découverte du patrimoine historique et culturel (Musée de l'Académie, de la Fondation Pinault, du Théâtre de Fenice, du Palais des Dodges, de quartiers vénitiens dont le ghetto).

Voyage en avion au départ d'Orly et hébergement collectif dans un hôtel avec pension complète. Assurance annulation souscrite.

Madame DENIZEAUX est désignée mandataire du séjour.

<b>Délibération 2017 - 11</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Le budget de ce séjour est approuvé avec une participation volontaire des familles de 420 euros maximum par enfant. La part des accompagnateurs est financée par la dotation du collège, pour un montant de 1 300,00 euros.

<b>Délibération 2017 - 12</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Monsieur le Principal demande l'autorisation de percevoir un don du FSE dans la comptabilité du collège d'un montant de 10 euros par élève. Ce don fera suite à des actions péri-éducatives.

<b>Délibération 2017 - 13</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### 12) Séjour en Espagne pour les élèves de 3<sup>ème</sup> 4

Le projet de séjour en Espagne, à Madrid, de la classe de 3<sup>ème</sup> 4 du lundi 05 mars à midi au samedi 10 mars à midi est présenté aux membres du conseil d'administration. Projet de découverte de la culture artistique en lien avec l'enseignement linguistique espagnole. Découverte de la ville, activités culturelles et sportives, visite des environs.

Voyage en car privé et hébergement collectif auprès de « familles-hôtesse » avec pension complète. Assurance annulation souscrite.

Madame THOREAU est désignée mandataire du séjour.

<b>Délibération 2017 - 14</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Le budget de ce séjour est approuvé avec une participation volontaire des familles de 420 euros maximum par enfant. La part des accompagnateurs est financée par la dotation du collège, pour un montant de 1 300,00 euros.

<b>Délibération 2017 - 15</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Monsieur le Principal demande l'autorisation de percevoir un don du FSE dans la comptabilité du collège d'un montant de 10 euros par élève. Ce don fera suite à des actions péri-éducatives.

<b>Délibération 2017 - 16</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

### 13) Attribution des logements de fonction 2017-2018

L'attribution des logements de fonction est présentée. (cf. document)

<b>Délibération 2016 - 17</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **14) Concession de logement à titre précaire et révocable**

Une concession de logement à titre précaire et révocable prendra effet du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 30 juin 2018 au bénéfice de M. HIREP, CPE contractuel auprès du Rectorat de Versailles, par le versement d'un loyer mensuel de 390,00 euros plus un paiement des charges locatives sur appel de l'agent comptable.

<b>Délibération 2017 - 18</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **15) Concession de logement à titre précaire avec astreinte et révocable**

Une convention d'occupation précaire avec astreinte prendra effet du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 30 juin 2018 au bénéfice de M. METAYER, chef de cuisine de l'équipe mobile de remplacement du conseil départemental, par le versement d'un loyer mensuel de 195,00 euros plus un paiement des charges locatives sur appel de l'agent comptable.

<b>Délibération 2017 - 19</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **16) Recrutement de CUI**

Monsieur le Principal demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de recruter des CUI pendant l'année 2017/2018.

<b>Délibération 2017 - 20</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **17) Recrutement d'AED et d'AVS**

Monsieur le Principal demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de recruter des AED et des AVS pendant l'année 2017/2018.

<b>Délibération 2017 - 21</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **18) Signature de conventions**

Monsieur le Principal demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de signer des conventions en lien avec le fonctionnement courant de l'EPLÉ au cours de l'année scolaire 2017/2018. Il s'engage à informer le Conseil d'administration des conventions signées.

<b>Délibération 2017 - 22</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 25</b>	<b>Pour : 25</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

#### **Informations diverses**

Travaux réalisés pendant les vacances d'été, pose d'un chauffe-eau en atelier de Production Industrielle. Des travaux d'urgence en chaufferie et sur les toitures ont été effectués. Nous avons été informés une semaine avant le début des travaux par l'entreprise que le sol du CDI sera changé pendant les vacances de Toussaint.

Le Principal informe les membres du Conseil d'administration des dates d'ouverture du collège durant les petits congés 2017/2018 : 23 et 24 octobre 2017, 04 et 05 janvier 2018, 19 et 20 février 2018, 16 et 17 avril 2018.

Le bilan de gestion a eu lieu le vendredi 22 septembre auprès des Services Départementaux de l'Education Nationale. La dotation globale pour le collège est de 790,5 heures répartie en 735,40 Heures Postes, 55,10 Heures Supplémentaires Annuelles et 12 Indemnités pour Missions Particulières. Pour la SEGPA la dotation globale est de 107,5 heures répartie en 100,5 Heures Postes et 7 Heures Supplémentaires.

Le collège a reconduit l'opération Collège au cinéma pour une classe de 6e, 5e, 4e, 3e et les classes de SEGPA.

Le projet de subvention d'un Club de Développement Durable est en cours de finalisation auprès de Conseil Départemental pour la seconde année.

La rentrée s'est effectuée en musique avec l'atelier de percussions et des élèves volontaires de 5°.

Les élèves de 4° et 3° SEGPA ont organisé un petit-déjeuner pour tous les élèves de 6° pour présenter leur formation et proposer un petit-déjeuner équilibré. Une belle initiative organisée du 03 au 10 octobre.

Intervention auprès des 6e par l'association Inter'val sur le thème de la rumeur, du harcèlement, des discriminations et du vivre ensemble, du 09 au 11 octobre. L'association tiendra une permanence le lundi midi en semaine A.

Le SDIS de l'Essonne est intervenu sur les Gestes Elémentaires de Secours auprès de tous les élèves de 5e le 10 mars.

L'Assemblée générale de l'Association Sportive s'est tenue le mercredi 11 octobre.

L'Assemblée Générale du FSE s'est tenue le jeudi 12 octobre.

La classe de 4°1 s'est rendue à l'Université d'Orsay pour participer à la Fête de la Science le 13 octobre.

Le cross des 6e du collège a été organisé le mercredi 18 octobre au matin.

La reprise des activités de l'Association Sportive a eu lieu depuis la mi-septembre. Les activités proposées sont : Basket-ball, Escalade, Sport partagé, Tennis de table, Renforcement musculaire et Futsal.

Les activités du midi vont reprendre avec les clubs du FSE (Jardinage, Jeux de sociétés et jeux mathématiques, Mode et stylisme, Théâtre, CDI) et les ateliers de Percussions et de Robotique.

L'exercice incendie a été réalisé le 29 septembre. L'exercice PPMS « attentat-intrusion » a été organisé le 16 octobre. Les objectifs travaillés ont été « alerter et se cacher ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

